

Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux

Centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

Madame Laurianne Kamuyi, Directrice de la société BELKIN, échange avec les 40 apprenants en Master de l'ERAIFT sur la problématique de l'Economie Circulaire axée sur la Gestion des déchets ménagers dans la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo

Jeudi, 30 Septembre 2021

Le Jeudi 30/09/2021, Mme Laurianne Kamuyi, Directrice de la société BELKIN, a échangé avec les 40 apprenants Master (3^{ème} promotion) ainsi que le staff de l'ERAIFT sur son expérience dans l'économie circulaire basée sur la gestion des déchets ménagers dans la ville de Kinshasa. L'objectif de cette communication était de sensibiliser les apprenants ainsi que le staff de l'ERAIFT à la notion d'**éco-responsabilité** dans la gestion de déchets afin de réduire la pollution de l'environnement, et par conséquent, **promouvoir les agglomérations humaines durables** (Villes durables).

Prenant parole, l'interlocutrice s'est dit heureuse de sa présence à l'ERAIFT pour partager, aux futurs cadres africains issus de 8 pays différents, son expérience dans la gestion des déchets. Après avoir passé en revue les grands problèmes environnementaux sur la gestion des déchets en milieu urbain, elle a présenté ses principales motivations dans l'entrepreneuriat en matière de gestion des déchets ménagers. Elle a ensuite présenté ses deux structures, notamment : **BELKIN et MECO** (Ménage écoresponsable) ainsi que leurs champs d'action. Notons que l'entreprise BELKIN s'occupe de la collecte des déchets auprès de grandes entreprises en ville de Kinshasa dans un cadre de partenariat, et MECO, qui est une ONG locale, s'occupe de la collecte des déchets aux sein des ménages. Au-delà de la collecte, ses deux structures sensibilisent la population au **triage des déchets à la base** en vue de leur valorisation dans le circuit de l'économie circulaire. Ces actions s'inscrivent dans le principe phare de Lavoisier qui stipule : « **Rien ne se perd, rien ne se crée mais tout se transforme** ».

Après échanges et débats fort nourris, les participants ont émis le vœu de voir de cette bonne initiative s'étendre dans d'autres établissements d'enseignement supérieur et universitaire où la notion d'**éco-responsabilité** est presque inexistante. Il a été encouragé un plaidoyer auprès du ministère d'enseignement primaire et secondaire pour que l'intégration du principe de l'éco-responsabilité soit d'application dans la formation des écoliers, futurs écocitoyens.



Apprenants de l'ERAIFT participent à la conférence sur l'économie circulaire basée sur la gestion des déchets ménagers

L'ERAIFT remercie sincèrement Mme Laurianne Kamuyi pour cette bonne initiative écocitoyenne et l'interpellation des apprenants de l'ERAIFT, Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO, dans la construction des agglomérations humaines durables.